

Arrêté du 7 octobre 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1025518A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, en date du 19 mars 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, en date du 2 juillet 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris, en date du 28 juillet 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Paris et du procureur général près ladite cour, en date des 22 juin 2010, 10 août 2010 et 1^{er} octobre 2010,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Paris :

En qualité de président

Mme Marthe-Elisabeth OPPELT-REVENEAU, conseillère à ladite cour, titulaire.

M. Thierry FOSSIER, président de chambre à ladite cour, suppléant

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Marc SOLERY, président de section à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, titulaire.

M. Stanislas de CHERGÉ, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Philippe MERLE, professeur de droit privé à l'université de Paris II – Panthéon-Assas, titulaire.

M. Gilbert PARLÉANI, professeur de droit privé à l'université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Annie-Claude SELVI, vice-présidente au tribunal de grande instance de Paris, titulaire.

M. Jean KERFOURN, juge au tribunal de commerce de Paris, titulaire.

M. Denis VILARRUBLA, juge au tribunal de commerce de Paris, suppléant.

M. François DUGRENOT, juge au tribunal de commerce de Paris, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Jean-François STOLL, directeur départemental des finances publiques de Seine-Saint-Denis, titulaire.

M. Alain DEFAYS, directeur du pôle gestion publique à la direction départementale des finances publiques de Seine-Saint-Denis, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Jean-Luc FLABEAU, commissaire aux comptes à Bois-le-Roi, membre du conseil régional, titulaire.

M. Frédéric GOUVET, commissaire aux comptes à Paris, membre du conseil régional, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 7 octobre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés et par
délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN